

Mairie de Monséguir  
 24 Place Robert Darniche  
 33580 Monséguir  
 ☎ 05 56 61 60 12  
 📠 05 56 61 61 36  
 monseguir@wanadoo.fr  
 www.mairie.monseguir.eu  
 www.facebook.com/mairie.monseguir



Ouverture du  
 secrétariat au public :  
 Lundi à vendredi :  
 8h30 - 12h // 14h - 17h  
 Samedi : 9h - 12h  
 Monsieur le Maire :  
 sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazette~~monseguir~~@yahoo.fr - Gazette mensuelle #14 - 15 JUIN 2015

### NOUVEAUX BACS DE TRI

Le nouveau bac de tri des déchets recyclables remplace les caissettes de tri jaunes. Il est pucé. Il est et restera gratuit, et il sera vidé comme l'étaient les caissettes. En ce qui concerne les anciennes caissettes de tri, vous pouvez soit les conserver, soit les rapporter dans l'une des 6 déchèteries de l'USTOM, ou encore à la recyclerie de Pessac sur Dordogne. Les jours de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables restent inchangés jusqu'au jeudi 25 juin. **A partir du 1<sup>er</sup> juillet, pour les particuliers, les poubelles d'ordures ménagères comme les bacs de tri des déchets recyclables seront relevés un jeudi sur 2, le matin, les semaines paires (sem. 28 : jeudi 9/07 ; sem. 30 : jeudi 23/07, sem. 32 : jeudi 6/08 ...).**

**Collecte du verre [Erratum]** : les conteneurs à verres sont situés Place du 8 Mai et aux Abattoirs.

### LA POSTE - NOUVEAUX HORAIRES

À compter du 8 juin 2015, les horaires de la poste changent, à titre expérimental, pour une durée de 6 mois :

	Matin	Après-midi
Lun.	9h/12h30	13h30/17h
Mar.	9h/12h	13h30/16h30
Merc.	9h/12h	fermé
Jeu.	9h/12h	13h30/17h
Ven.	9h/12h	13h30/17h
Sam.	9h/12h	fermé

Le conseil municipal dans son ensemble s'oppose à la mise en œuvre de ces nouveaux horaires, notamment sur la fermeture du mercredi après-midi. Lors du dernier conseil municipal, une motion demandant expressément à la Direction de La Poste de revenir sur cette décision a été votée à l'unanimité.

### PLAN CANICULE

Un registre nominatif est ouvert à la mairie afin de recenser, si elles le désirent, les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, ACTP, carte d'invalidité ou reconnaissance travailleurs handicapés et vivant seules. Cette inscription peut être demandée par la personne concernée ou par un tiers (parent, voisin), soit en venant à la mairie, soit par écrit ou par téléphone au 05 56 61 60 12.

### 24H DU SWING 2015

Cette année, la bastide ne sera plus fermée. Le off du festival sera en accès libre. Seuls les concerts de la halle et du Village Swing seront payants. Le stationnement sera interdit place R. Darniche du 1/07 à 12h au 6/07 inclus. Le stationnement et la circulation seront réglementés du 29/06 à 9h au 7/07 inclus place du 8 Mai 1945. Le stationnement et la circulation seront interdits du 3/07 au 5/07 à 20h sur les deux côtés des rues suivantes :

- A partir du 3/07 à 13h : rue des Victimes du 3/08/1944, rue Franklin (du n°1 au n°13), rue de l'hôpital, rue de l'église, rue Porte du Dropt (entre la rue d'Angoulême et la rue Porte de la Réole).

- A partir du 3/07 à 18h : Rue Robert Descorne, rue Issartier, rue St Jean (du n°42 au n°46), rue Porte de la Réole (du n°1 au n°45), Avenue Porte des Tours, Rue des Arts

**Le stationnement de tous les véhicules sera interdit** du 3/07 au 5/07 inclus : rue Porte des Fontaines à partir de 13h, Rue d'Angoulême (du n°1 au n°11) à partir de 18h et Place des Tilleuls à partir de 13h.

Une lettre d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains ou pourra être récupérée à la mairie.

**Pour tous les habitants concernés, un pass voiture est à récupérer à la mairie du 2/07 à 14h au 4/07 jusqu'à 12h.**

### CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mardi 23 juin à 20h30** à la mairie, salle du musée. Les conseils municipaux sont ouverts à tous.

### MUSICIENS EN RÉSIDENCE

La fanfare funk «Tarace Boulba» sera en résidence à Monséguir du 10 au 18 juillet prochain.

Basée à Montreuil (93) et créée en 1993, la fanfare a comme objectif de faciliter l'accessibilité et la pratique de la musique pour tous sans limite d'âge ni de niveau, de réaliser, promouvoir, aider et favoriser toutes formes d'expressions artistiques et culturelles auprès de tout public. Cette troupe sonore et colorée de 25 musiciens transportant un tohu-bohu de compositions originales animera la première partie du marché nocturne du mercredi 15 juillet.

Informations :  
 www.taraceboulba.com

### TRAVAUX

♦ Les tables pour la RPA achetées l'année dernière ont été dérobées courant mai. La municipalité de Monséguir informe les auteurs de ce méfait qu'aucune plainte ne sera faite à la gendarmerie si les tables retrouvent leur place avant la fin du mois de juin.

♦ Les huisseries de l'école maternelle vont être changées afin de les mettre aux normes d'une part et d'assurer une meilleure étanchéité d'autre part. La municipalité a choisi deux artisans de Monséguir pour la réalisation. Les peintures seront également rénovées.

♦ Un busage du fossé de la route à l'opposé du vieux cimetière route de St. Géraud sera effectué d'ici le mois de juillet. Le chemin de Lagrange fera parti d'une autre tranche quand le centre d'hébergement du CAT Jean Bernard sera terminé (2016/2017)

♦ Le bord du Dropt jusqu'au pôle nature a été nettoyé (épareuse passée) afin de dégager la rive aux pêcheurs et promeneurs.

## ADRESSES UTILES

**Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers** : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monséguir  
**Piscine** : 05 56 61 63 68 - Monlot 33580 Monséguir (ouvert du mardi au dimanche)  
**Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monséguir  
**Secours catholique** : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monséguir  
**USTOM (Site de Massugas)** : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org  
**USTOM - Redevance Incitative** : 05 57 84 00 20  
**Bibliothèque** : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monséguir

## PISCINE DE MONSÉGUR

Depuis de nombreuses années, le collège et les parents d'élèves sollicitaient la municipalité pour une ouverture de la piscine avant la fin des cours, afin que les élèves de 6<sup>e</sup> puissent bénéficier de cours de natation tel que cela est prévu dans leur enseignement. Cette année, à titre expérimental, la piscine sera donc ouverte dès le 22 juin afin de répondre à cette demande ancienne et justifiée. Cette ouverture a été rendue possible grâce aux contacts pris avec le collège de Pellegrue qui est confronté à la même préoccupation. En effet, en permettant l'accès de la piscine aux deux collèges, et donc à plus d'élèves, le surcoût engendré par une ouverture plus précoce est partagé sur un plus grand nombre d'élèves et de financeurs potentiels. J'ai demandé aux communautés de communes de provenance des élèves [Réolais en sud Gironde, Pays Foyen et Sauveterrois] de participer à hauteur de 26€ par élève au financement. Si les deux premières ont répondu favorablement à cette demande, celle du Sauveterrois n'a pas souhaité financer. J'ai donc demandé aux Maires des communes concernées [Sainte-Gemme, Le Puy, Taillecat, Couture sur Dropt, Dieulivol, Rimons, Landerrouet sur Ségur, Neuffons, St Sulpice de Guilleragues et Castelmoron d'Albret] de bien vouloir participer. Outre la lourdeur administrative supplémentaire que cela engendre, je ne peux que déplorer une fois de plus cette décision de la CDC du Sauveterrois. Rappelons que cette dernière, en agglomérant les communes citées, capte de la fiscalité et des dotations de l'Etat dont le retour n'est que très partiel pour les services du bassin de vie auquel ces communes « du Monségurais » sont naturellement rattachées. En revanche, elles contribuent à financer des équipements et demain leur fonctionnement (piscine de Sauveterre notamment) alors que leur population n'en aura que peu ou pas l'usage.

Par ailleurs, les services municipaux ont procédé ce printemps à la réfection de la peinture des bassins. Le système de traitement de l'eau a été modernisé afin de mieux maîtriser la consommation des produits. Suite aux vérifications périodiques obligatoires, des petits travaux de mise aux normes ont été entrepris. Nous abordons la saison estivale avec une piscine bien entretenue et répondant aux normes de sécurité en vigueur.

**Pascal LAVERGNE Maire de Monségu**

### Jours et heures d'ouverture

À partir du samedi 4 juillet, la piscine sera ouverte comme d'habitude du mardi au dimanche, de 10h30 à 12h30 le matin et de 15h à 19h30 l'après-midi. Mais **dès le 24/06**, aux jours et heures précisés dans le tableau ci-dessous, vous aurez accès à cet équipement.

	24/06	25/06	26/06	27/06	28/06	01/07	03/07
10h30/12h30	fermé	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	fermé	fermé
15h/19h30	ouvert						

Tarifs	Matin de 10h30 à 12h30	Après-midi de 15h30 à 19h30
	Enfant jusqu'à 5 ans inclus (hors groupes encadrés)	
De 6 à 15 ans inclus	0,80 €	1,60 €
À partir de 16 ans	1,20 €	2,40 €
Groupes encadrés (hors ALSH de la CdC du Réolais en Sud Gironde)		
- enfants jusqu'à 15 ans inclus	1,60 €	
- à partir de 16 ans	2,40 €	
ALSH de la CdC du Réolais en Sud Gironde		
- enfants jusqu'à 15 ans inclus	0,80 €	
- à partir de 16 ans	1,20 €	
Personnes habilitées par l'A.F.M.A	0,60 €	1,20 €
Résidents de l'Hôpital de Neujon et résidents du C.A.T Jean-Bernard, encadrés par du personnel de l'institution	1,50 €	
Cartes de 5 entrées pour les 6-15 ans + 1 gratuite	8,00 €	

### ALORS ON BOUGE !!!

Le Point Rencontre Jeunes (PRJ) du Réolais et l'Accueil Jeunes d'Auros souhaitent proposer aux jeunes de l'ensemble du territoire de se rencontrer et de partager des moments conviviaux. Dans le cadre de leurs programmes d'animations en direction des adolescents, ces structures proposent des journées d'animations au départ des trois communes principales de la CDC (Monségu, La Réole et Auros).

Ces journées sont :

- le 16/07 : Sortie Aqualand à Gujan-Mestras (rdv à Monségu à 8h30 devant l'ALSH)

- le 31/07 : Baignade à l'Océan + Soirée à Biscarrosse

Le tarif pour ces journées est compris entre 3 et 10€ selon les revenus des familles (politique tarifaire).

Les jeunes doivent prévoir leur pique-nique.

Informations et inscriptions : PRJ de la Réole [05 56 71 87 86] ou Accueil jeunes Auros [06 32 93 07 11]

Courriel : prj.lareole@reolaisensudgironde.fr ou

prj.auros@reolaisensudgironde.fr

### MA COMMUNE, MA SANTÉ

Avec le soutien de la municipalité de Monségu, l'association ACTIOM (action de mutualiser pour améliorer le pouvoir d'achat des adhérents), propose à tout monségurais intéressé une mutuelle de santé attractive. Venez prendre des renseignements en mairie **le mardi 23 juin à partir de 9h**. (si vous avez déjà une mutuelle, apportez votre dossier pour faire des comparaisons).

### OUVERTURE ESTIVALE DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Monségu [ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement] sera désormais **ouvert tout l'été**. Pour rappel, l'ALSH est géré par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde.

L'ALSH de Monségu est ouvert les mercredis de 11h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Coordonnées : ALSH de Monségu

2 bis Avenue Jean-Paul Glanet - 33580 MONSEGUR  
alsh.monsegur@reolaisensudgironde.fr

05 56 61 03 93

### RÉAGENCEMENT DES LOCAUX DE LA MAIRIE

Depuis le 28 mai dernier, l'Accueil de Services Publics (ASP), géré par la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, est installé dans les murs de la Mairie, à l'étage. Cet accueil propose à tous de la documentation en libre-service, des renseignements et un accompagnement pour les démarches administratives et la recherche d'emploi. Agnès Duquénois vous accueille le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, ainsi que le jeudi de 9h à 12h. Renseignements : asp.monsegur@reolaisensudgironde.fr // 05 56 61 07 52

Pour pouvoir accueillir l'ASP dans nos murs, les bureaux des secrétaires, des adjoints et du maire ont été redistribués. Le bureau de Monsieur Le Maire se situe désormais au rez-de-chaussée, dans l'ancienne salle de vote, permettant un accès à tous. **La salle de vote se tiendra au foyer municipal afin de répondre, notamment, à des exigences réglementaires légales concernant le déroulé des scrutins.**

## ASSOCIATIONS

### AG DU HAND

Le SC Monségur Handball organise son assemblée générale **vendredi 19 juin à 19h** au club house du gymnase. Bilan financier et Moral, et perspectives 2015/2016.

### COLLECTE DE SANG

L'association pour le don de sang bénévole en monségurais organise une collecte de sang le **mercredi 15 juillet de 16h à 19h** au foyer municipal de Monségur. Renseignements : M. Hériteau [05 56 61 65 98].

### FÊTE DE LA MUSIQUE

A l'occasion de la fête de la musique, l'Association des Commerçants et Artisans du Monségurais (ACAM33) vous propose le **vendredi 19 juin** un ensemble de concerts.

**Restaurant Le grand Cep** : 19h30/21h ; David Lion (pop/folk)

**Restaurant Les Colonnes** : 19h30/21h ; Christophe Gagner Quartet (jazz)

**Café des Sports** : 19h30/21h, Paola Vera (jazz standard) ; 22h30/oh, Century Funk (funk)

**Café Le Monsèg'** : 21h/22h30, Old Boys (rock) ; oh/01h30, Pico de Gallo (latino).

Entrée libre et restauration possible sur place.

Renseignements : ACAM33 [05 56 61 61 68].

### MARCHÉS NOCTURNES

Du 17 juin au 9 septembre, tous les mercredis soir de l'été, autour de la halle de Monségur, l'Association des commerçants (ACAM33) organise ses marchés nocturnes [nombreux exposants : bijoux, vins, produits du terroir ...]. Animation musicale et restauration sur place. Renseignements : ACAM33 [05 56 61 61 68].

### FÊTE DE LA PÊCHE ORGANISÉE PAR LE GARON MONSÉGURAIS

Dimanche 28 juin - De 9h30 à 18h [Concours de pêche, démonstration, apéritif et repas champêtre, pêche en bassin ...]. Renseignements & inscriptions avant le 26/06 [05 56 61 85 11 ou 06 76 38 50 09].

## NUMÉROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112
- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40
- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)
- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15
- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90
- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117
- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033
- Dentistes de garde du 15 juin au 14 juillet 2015 (dimanches et jours fériés) :
  - 21/06 : Hélène DARRIET [05 56 71 41 83 – 8 route de Beauséjour – Gironde sur Dropt]
  - 28/06 : Meriem DJIDJELLI [05 56 62 00 28 – 38 les Allées – Verdélais]
  - 05/07 : Michel DOUX [05 56 67 51 28 – 4 Grand Rue – Portets]
  - 12/07 : Michel DOUX [05 56 68 70 38 – 15 route des Graves – Cabanac]
  - 14/07 : Lionel GRAILLE [05 56 63 09 64 – 38 place Tourny – Saint Macaire]
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80
- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80
- Dépannage EDF : 0 972 675 033
- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

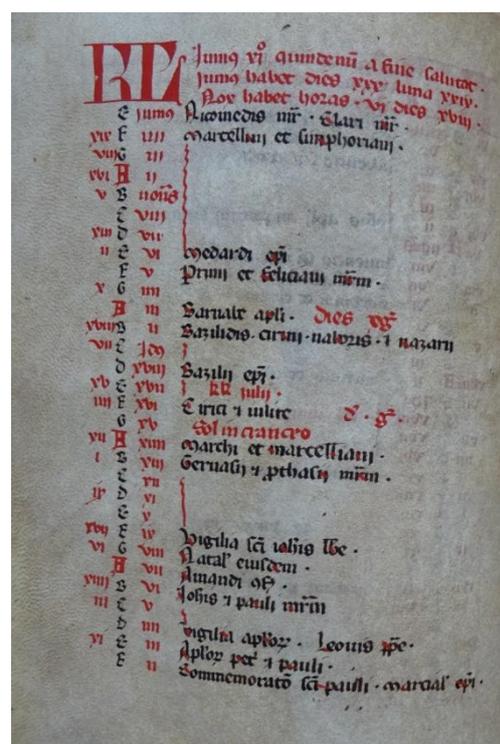
**Jours égyptiens.** « Junius XI quindenum a fine salutat ». Juin salue le 11 et le 15 à partir de la fin (c'est-à-dire le 16 juin).

**1er juin : Nicomède martyr - Clair martyr.**

**Nicodème** un des premiers disciples de Jésus. Pharisien et membre du sanhédrin, Nicodème dans l'Évangile selon Jean, prend la défense de Jésus lorsque celui-ci est malmené par les Phariséens ; il aide Joseph d'Arimathie lors de la mise au tombeau. L'Évangile de Nicomède raconte de façon très détaillée le procès de Jésus et relate la Descente aux Enfers du Christ.

**Clair martyr.** Saint Clair serait venu d'Afrique évangéliser l'Aquitaine au IVe siècle. Il aurait été le 1er évêque d'Albi, puis martyrisé à Lectoure. Il était honoré dans les Landes et à Bordeaux dans l'église Sainte-Eulalie avec Géronce, Sever, Blylas, Polycarpe, Jean, Justin. A Montignac, près de Monségur, on allait en procession à la fontaine Saint-Clair.

**2 juin : Marcellin et Symphorien.** Dans le Livre velu de Libourne, Marcellin est associé à un Pierre, tous deux étant victimes de la persécution de Dioclétien vers 304. Dans l'Esclapot, il est associé à Symphorien, né à Autun, probablement martyrisé sous Marc Aurèle, autour de l'an 180. Ayant refusé d'honorer une statue de Cybèle, il est saisi, battu, incarcéré, flagellé, condamné à la mort, amené hors les murs et décapité devant sa mère restée sur les remparts. On dit qu'avant de le décapiter, on lui aurait fait dévorer le visage par des insectes et des scorpions. On l'invoque pour être délivré d'un insecte entré dans l'œil.



**8 juin : Médard évêque.** Né en 456 à Salency en Picardie, il vécut à la cour de Childéric 1er puis de Clovis. Evêque de Noyon puis de Tournai, il mourut à Noyon le 8 juin 545. Il est le patron des personnes emprisonnées, des personnes atteintes d'une maladie mentale ou de migraines et de névralgies, des agriculteurs et des viticulteurs. Il est invoqué contre le mauvais temps.

**9 juin : Prime et Félicien martyrs :** deux frères, patriciens romains, qui furent, vers quatre-vingts ans, décapités vers 286.

**11 juin : Barnabé apôtre.** Joseph, surnommé Barnabé ou Barnabas, mort vers l'an 61, était un juif originaire de Chypre. Il a introduit Paul de Tarse auprès des apôtres à Jérusalem et auprès des chrétiens d'Antioche.

**12 juin : Basilides Cyrinus Nabor et Nazarius ou Nazaire.** Martyrs romains sous Dioclétien, la date de leur mort est inconnue. Les reliques de Nazaire et Nabor ont été transférées par l'évêque de Metz dans son diocèse.

**14 juin : Basile évêque.** Basile né en Cappadoce, devient évêque de Césarée. Il rédige des règles monastiques qui sont encore en vigueur dans les monastères "basiliens". Il meurt en 379.

**16 juin : Cyr et Julitte ou Juliette.** Contemporaine de Basile de Césarée, Julitte était riche, mais son homme d'affaires la dépouilla de ses biens. Il y eut un procès. Elle refusa d'offrir l'encens aux idoles et son fils Cyr, âgé de cinq ans, ayant crié « moi aussi, je suis chrétien », le juge lui fracassa la tête contre les marches. Julitte fut condamnée à être brûlée vive à Tarse. Le culte de la mère et du fils se répandit en Gaule, 42 localités portent le nom de saint Cyr.

**18 juin : Marc et Marcellin.** Frères jumeaux d'une célèbre famille romaine, convertis dans leur jeunesse. Sous Dioclétien, ils furent jetés en prison pour être décapités. Remis en liberté ils furent encouragés par saint Sébastien. Trahis, ils furent repris et emprisonnés de nouveau, cloués à deux piliers. Au bout d'un jour et d'une nuit, ils furent transpercés par des lances, vers 286.

**19 juin : Gervais et Protais martyrs.** Jumeaux fils de saint Vital de Ravenne et la bienheureuse Valérie. Sous l'empereur Néron, Gervais fut fouetté à mort et Protais décapité. Saint Ambroise, évêque de Milan, les retrouva en 386, enterrés côte à côte. Leur culte gagna la Gaule où un grand nombre d'églises, dont celle de Langon, leur furent consacrées.

**23 juin : Veille de saint Jean-Baptiste.**

**24 juin : Naissance de Jean-Baptiste.** Personnage de la tradition chrétienne et musulmane connu respectivement sous les noms de saint Jean-Baptiste et sous celui de Yahyâ ibn Zakariya (Jean fils de Zacharie). Prédicateur en Judée avant Jésus de Nazareth, dans le christianisme, il est le prophète qui a annoncé sa venue. Il lui a donné le baptême sur les bords du Jourdain.

**25 juin : Amand confesseur.** Prêtre de l'entourage de saint Delphin à qui il succéda vers 404. A partir de 408, l'Aquitaine fut bouleversée par les invasions barbares. A Bordeaux, Amand s'effaça devant saint Seurin. A la mort de ce dernier il devint évêque de Bordeaux. Il convertit saint Paul de Nole et mourut vers 432. Il apporta une extrême attention à conserver la pureté de la foi menacée par des courants hétérodoxes d'origine ibérique. Il figure au 18 juin dans le Livre velu.

**26 juin : Jean et Paul martyrs.** Jean était l'intendant de Constance, la fille de Constantin, et Paul, son frère, son maître d'hôtel. Quand Julien l'Apostat monta sur le trône, ils renoncèrent à leurs charges à la cour impériale. L'empereur tenta de les y faire revenir, mais ils refusèrent. Vers 362, il les fit décapiter et enterrer secrètement dans leur propre jardin pour éviter une sédition.

**28 juin : Veille des apôtres (Pierre et Paul). Léon pape :** Léon III, pape de 795-816, ne pas confondre avec saint Léon 1er fêté le 11 avril. En difficulté avec la noblesse romaine, il dut faire appel plusieurs fois au protectorat de Charlemagne. En 799, durant une procession, il fut jeté à bas de son cheval et échappa de justesse aux émeutiers qui voulaient lui crever les yeux. Charlemagne vint lui-même à Rome pour que Léon III le couronne du diadème impérial.

**29 juin : Pierre et Paul apôtres.** On ne peut les séparer. Ils sont les deux piliers de l'Église et jamais la Tradition ne les a fêtés l'un sans l'autre.

**Simon-Pierre,** Simon ou Simon Bar-Jona, « fils de Jonas » en hébreu, aussi appelé Kephas, « le roc » en araméen. Juif de Galilée, il est mort, selon la tradition, vers 64-70 à Rome, crucifié la tête en bas. Il semble avoir tenu une position privilégiée du vivant de Jésus avant de devenir, après la mort de ce dernier, l'un des dirigeants majeurs des premières communautés paléochrétiennes.

**Paul** portait aussi le nom de **Saul** ou **Shaoul** pour les juifs ou Paulus, qui veut dire « le petit » pour les Romains. Né vers 8 à Tarse en Turquie, il persécuta les chrétiens, puis Jésus Christ lui serait apparu et l'aurait converti. Il est mort décapité vers 64.

**30 juin : Commémoration de saint Paul. Martial évêque.** Ses biographies sont fantaisistes mais on admet qu'il fut un des sept évêques envoyés de Rome en Gaule vers les années 250. Parvenu à Limoges, il s'y fixe, crée un sanctuaire hors de l'agglomération, meurt après avoir converti un certain nombre d'habitants. Les fouilles menées en 1960-1961 ont permis de retrouver la crypte de saint Martial contenant deux sarcophages monolithiques en granit, que les archéologues ont datés de la période allant du IIIe au Ve siècle : l'un serait celui de saint Martial, l'autre celui d'un des prêtres qui le seconda. Il est le saint patron éponyme de multiples villes, villages et lieux de cultes catholiques, dont le plus renommé est l'abbaye Saint-Martial-de-Limoges ; on conservait à la basilique Saint-Seurin de Bordeaux son bâton pastoral que l'on portait en procession durant les épidémies.

### **"Ça s'est passé en juin"**

La rubrique est reportée, d'un commun accord avec la mairie. L'intention était de donner des extraits de la charte du prince Edouard signée le 26 juin 1287, cette charte en latin reprenant celle d'Eléonore du 26 juillet 1265.

Le GAHMS mettra à disposition du public la traduction intégrale de la charte d'Eléonore de Provence, en parallèle avec celle d'Edouard.

**Par ailleurs, nous vous invitons à consulter le site de Tourisme en Monségurais où l'histoire locale n'est pas oubliée. <http://www.monsegur-tourisme.fr/>**